

1. Record Nr.	UNINA9910829166803321
Autore	Ceulemans Michel
Titolo	Apprendre la T.V.A. : Initiation au fonctionnement du systeme de la T.V. A. et notions de base : au jour du 1er mars 2013 // Michel Ceulemans
Pubbl/distr/stampa	Liege : , : EdiPro, , [2014] ©2014
ISBN	2-511-01392-4
Descrizione fisica	1 online resource (438 p.)
Collana	Guide Pratique
Disciplina	336.2
Soggetti	Taxation Value-added tax - Law and legislation
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Note generali	Description based upon print version of record.
Nota di contenuto	3.4. Les prestations de services en Belgique 3.5. Les prelevements; 3.6. Les avantages de toute nature (ATN); 04. Les importations; 4.1. Reference legale; 4.2. Principe; 4.3. Fait generateur de la T.V.A.; 4.4. Declaration periodique a la T.V.A.; 4.5. Importation avec report de paiement; 05. Les exportations; 5.1. Reference legale; 5.2. Principe de l'exportation; 5.3. Preuve de l'exportation; 5.4. Declaration periodique a la T.V.A.; 5.5. Entreprises exportatrices; 5.6. Autre cas d'operations exemptees; 06. Les achats de biens dans l'Union europeenne; 6.1. Reference legale 6.2. Notion d'acquisition intracommunautaire 6.3. Principe; 6.4. Resumons-nous; 6.5. Lieu et moment d'une acquisition intracommunautaire; 6.6. Fait generateur de la T.V.A.; 6.7. Base imposable; 6.8. Taux; 07. Les ventes de biens dans l'Union europeenne; 7.1. Reference legale; 7.2. Notion de livraison intracommunautaire; 7.3. Principe; 7.4. Les ventes a distance; 7.5. Les livraisons avec installation et montage; 7.6. Les transferts; 7.7. Lieu et moment de la livraison intracommunautaire; 7.8. Preuve de la livraison intracommunautaire; 7.9. Resumons-nous 07bis. Les prestations de services dans l'Union europeenne 7bis.1. References legales; 7bis.2. Principe; 08. Les operations immobilieres; 8.1. References legales; 8.2. Les ventes d'immeubles; 8.3. Les locations immobilieres; 8.4. Les ventes de terrains; 09. Les ventes de vehicules;

9.1. Reference legale; 9.2. Notions; 9.3. Ventes de vehicules en Belgique; 9.4. Vente d'un vehicule a l'etranger; 10. La base imposable.; 10.1. References legales; 10.2. La base imposable d'une operation en Belgique; 10.3. La base imposable d'une importation.
12.5. T.V.A. partiellement deductible chez les assujettis mixtes

Sommario/riassunto

Comprendre l'impact economique de la T.V.A. belge dans le cadre de l'Europe. Depuis que la T.V.A. s'est imposee a la plupart des pays europeens, il n'existe plus de cours d'economie, de gestion, d'analyse financiere ou de comptabilite qui ne prenne en compte ce parametre economique qu'est la Taxe sur la valeur ajoutee . Du producteur au consommateur, du professionnel au particulier, chacun est concerne. Il suffit pour s'en convaincre d'observer l'emotion ou l'interet que suscite l'augmentation ou la diminution d un taux de T.V.A. quand il n est pas au centre d'importantes campagnes publicitair
